



SAGE – CTEC - GEMA

Commission hydrographique Oise-Aronde

Entente Oise-Aisne

*26 septembre 2019
Rivecourt*

Une gestion concertée à 3 niveaux



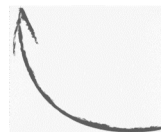
**COMITE DE
BASSIN**

SDAGE



**COMMISSION
LOCALE DE L'EAU**

SAGE



**Le SAGE doit être compatible
avec le SDAGE**



*Création du
SMOA*

01 février

*Lancement de la
révision du SAGE*

15 décembre 2015

*Compétence
GEMA*

26 juin 2018

2010



COMPETENCE **SAGE**

PLANIFIER
LA RESSOURCE EN EAU



COMPETENCE **GEMA**

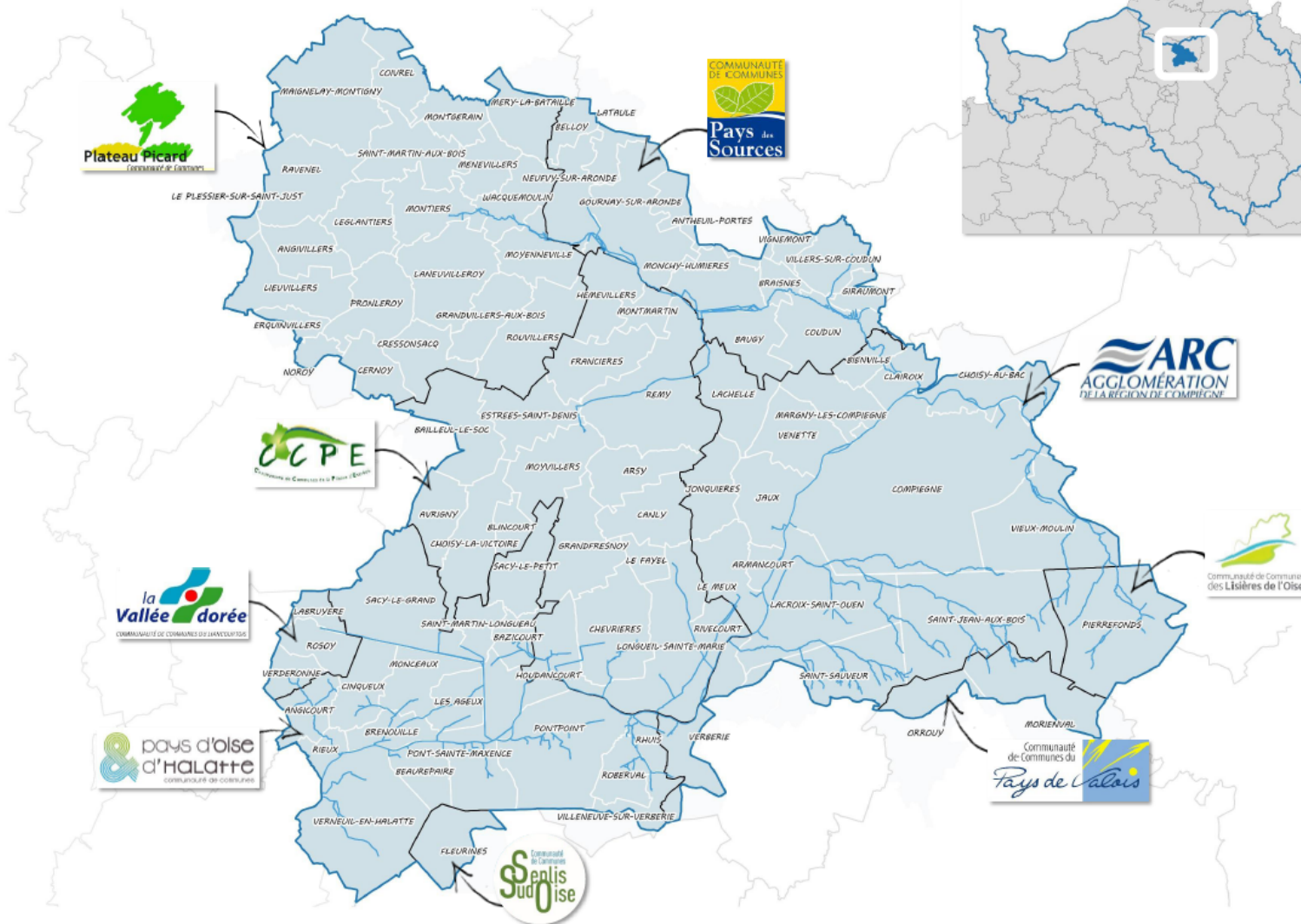
PROTÉGER
LES MILIEUX AQUATIQUES



Le périmètre du SAGE Oise-Aronde et du SMOA

Syndicat Mixte Oise-Aronde

Localisation de l'Unité Hydrographique à l'échelle du bassin Seine Normandie



La révision du SAGE Oise-Aronde

28 juin 2018

CLE

Approbation du projet de
SAGE révisé

PROCEDURE DE CONSULTATION ADMINISTRATIVE

Article R. 212-39 du code de l'environnement

13 décembre 2018

CLE

Approbation des
modifications à apporter au
projet de SAGE révisé

Modifications substantielles

**ANALYSE DES CONSEQUENCES DE
L'ANNULATION DU SDAGE SUR LE
PROJET DE SAGE REVISE**

***Modifications non substantielles validées par
DREAL, DDT, AESN + DPC (cabinet juridique) puis
par la CLE du 15 mai 2019***

La révision du SAGE Oise-Aronde

15 mai 2019

CLE

PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Article L. 212-9 du code de l'environnement

Du 17 juin au 19 juillet 2019

10 octobre 2019

CLE

ARRETE DE MISE EN ŒUVRE DU SAGE révisé

AVIS AU PUBLIC
PROJET DE SAGE OISE-ARONDE REVISE

Conformément à l'article L.123-19 du code de l'environnement, le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant Oise-Aronde fait l'objet d'une participation du public par voie électronique. Cette dernière est ouverte et organisée par le préfet de l'Oise.

Le projet d'arrêté ayant pour objet l'approbation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Oise-Aronde, accompagné du projet de schéma et de l'avis de l'autorité environnementale est soumis à la participation du public du 17 juin 2019 au 19 juillet 2019.

Le dossier sera consultable sur le site internet des services de l'État dans l'Oise : <http://oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Leau-et-les-milieux-aquatiques/Reglementation-et-procedures/Politique-de-leau/Schema-d-Aménagement-et-de-Gestion-des-Eaux/SAGE-Oise-Aronde2>

et sur le site du SAGE Oise-Aronde : <https://oisearonde.vixsite.com/sma/publications-marches>

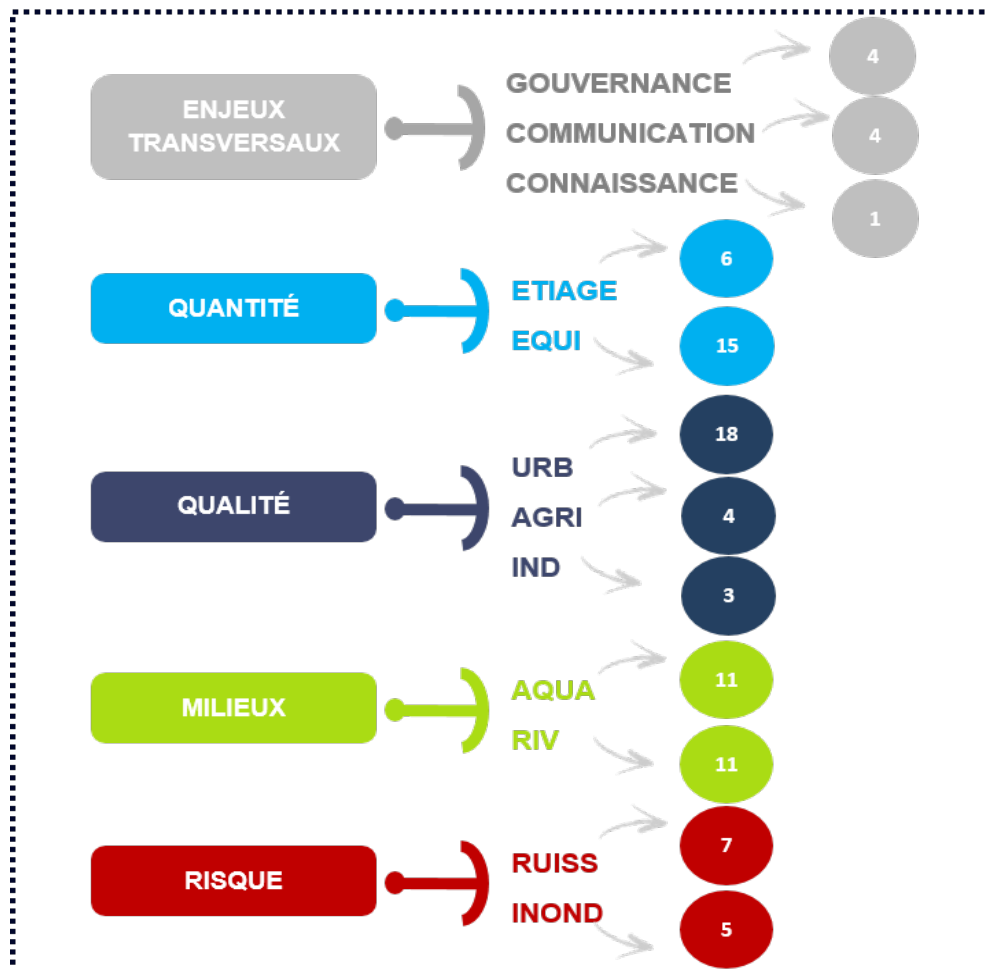
Sur demande, le dossier pourra être consulté sur support papier à la DDT de l'Oise « Service Eau Environnement et Forêt - 40 rue Jean Racine 60021 Beauvais Cedex » et au siège du Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA - ZAC du Valadan - Route de Roye 60280 CLAIROIX).

Le Responsable du bureau
Police et Politique de l'Eau

Cécile JOUN

Le CTEC Oise-Aronde 2020 - 2026

ENJEUX > OBJECTIFS > Nombre de DISPOSITIONS



- Animation
- Guide riverain, urba, ZH, SAGE
- Piézo ZRE, tubage puits artésiens
- Recalage modèle OA
- Ressource alternatives ZRE
- Branchements assainissement
- Filière biomasse BNI, réseau chaleur
- Dispositif économies industriels
- Étude fonctionnalité ZH, RCE
- Restauration rivières, ZH, mares
- Étude schéma gestion eaux pluviales
- Travaux hydraulique douce

Le CTEC Oise-Aronde 2020 - 2026

- Outil de programmation pluriannuel qui engage les parties prenantes sur les enjeux du bassin
- Actions d'adaptation au changement climatique
- Action de sensibilisation « eau, biodiversité, climat »

- **Automne 2018** : pré-liste d'actions (SMOA)
- **Hiver 2019** : co-construction (SMOA/AESN)
- **Printemps 2019** : consultation des maitres d'ouvrage
- **Été 2019** : rédaction ≈ 90 fiches actions (SMOA)

Le CTEC Oise-Aronde 2020 - 2026

- Programmation prévisionnelle (en cours de finalisation) :



Sélection d'actions GEMA

Travaux de Restauration de la Continuité Écologique :

- Aronde : moulin de Froisselle à Clairoix
- Ru des Planchettes : RD 210 et OH ZI à Lacroix-Saint-Ouen

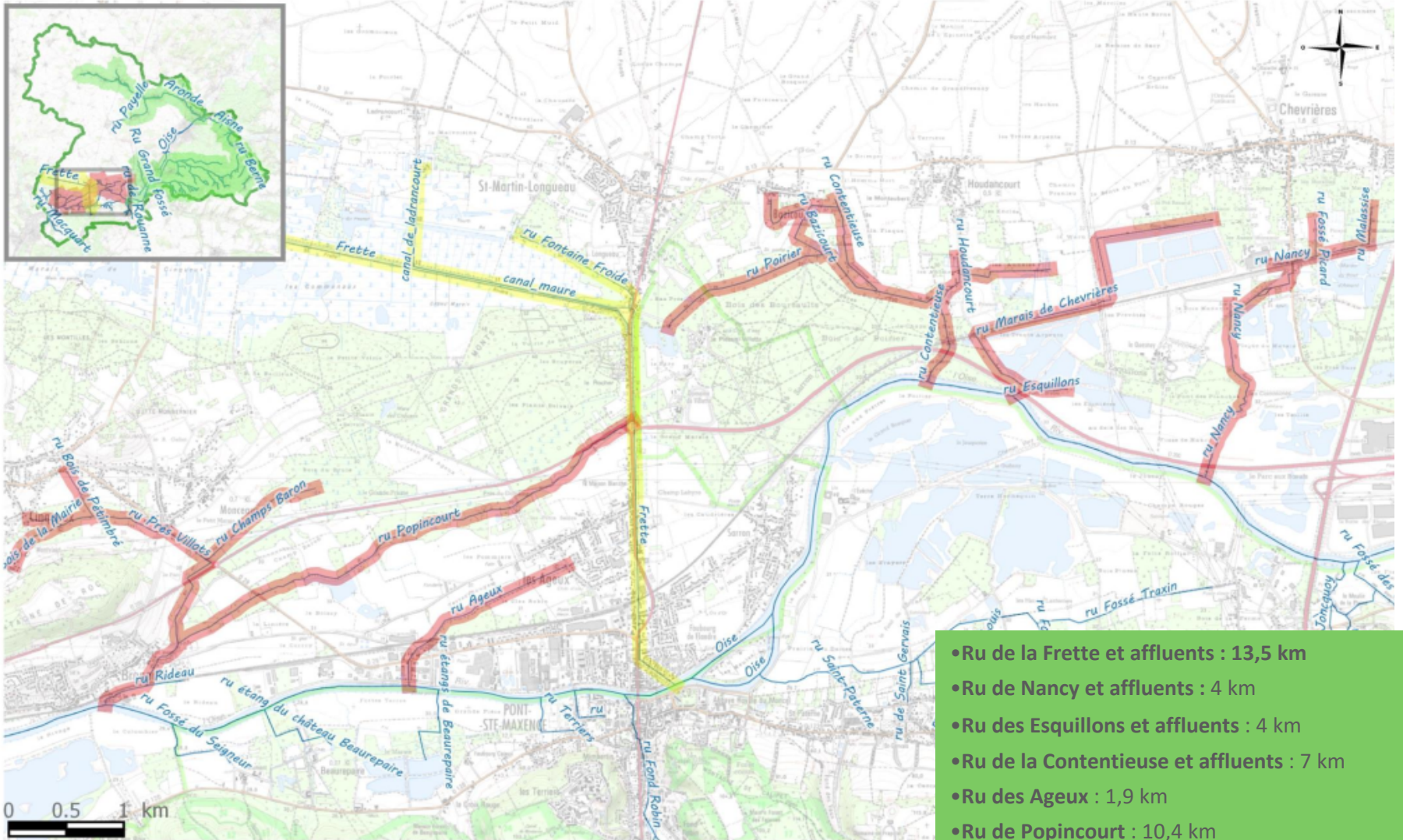
Travaux d'entretien :

- Aronde : 10 901 ml
- Rus Berne & Goderu : 13 269 ml

Étude de Continuité Écologique et programmation :

- Ru de la Frette : PPRE et gestion hydraulique Marais de Sacy
- Rus affluents rive droite Oise : PPRE
- Ru de Berne : remise en fond de vallée à Vieux-Moulin
- Aronde : moulin de Bienville

PPRE en cours



RCE ru des Planchettes : Lacroix-St-Ouen



RCE Aronde : moulin de Froisselle



Travaux d'entretien et de restauration de zones humides :

- Monchy-Humières : pâturage, aménagement et sentier pédagogique



Bienvenue sur le marais de Monchy-Humières

Immersion au cœur d'une zone humide

Le marais de Monchy-Humières est un espace naturel humide d'une superficie de 8 hectares. Situé dans la vallée de l'Aronde, ce site a été exploité pour sa tourbe dans les années 1950 puis occupé pour la production de peupliers jusqu'en 2011. Le marais, alimenté partiellement par l'Aronde, présente une multitude de milieux naturels: mares, mégaphorbiaies*, boisements humides, roselières** ou encore reliquat de tourbières.

Afin de restaurer et préserver ce patrimoine naturel, la commune de Monchy-Humières, le Conservatoire d'espaces naturels et la Communauté de Communes du Pays des Sources se sont associés en 2013 afin de favoriser les populations d'espèces, améliorer la connaissance du site et le valoriser par la découverte pédagogique.

Depuis, plusieurs travaux de gestion du milieu ont été réalisés dans le but de favoriser la diversité faunistique et floristique et d'engager une dynamique de restauration à l'échelle de la vallée de l'Aronde

Le saviez-vous ?

Une zone humide est un espace naturel dans lequel l'eau influence fortement le milieu et les espèces animales et végétales. Ces zones humides peuvent être des marécages, des mares, des prairies humides, des étangs... Nous pouvons y observer une faune et une flore spécifiques comme les libellules, certains oiseaux et des amphibiens. Différentes dénominations s'appliquent à ces zones en fonction de leur taille, la durée de la période en eau et en fonction de la végétation présente.

Sentier aménagé

Un sentier a été créé afin de vous faire apprécier les paysages ainsi que la faune et la flore du site. Ce sentier a été financé par le SMOA (Syndicat Mixte Oise Aronde) avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine Normandie. Des panneaux ont été réalisés en 2019 avec les enfants de l'école de Monchy-Humières. Cliquez à la découverte des informations surprenantes sur le marais de Monchy-Humières et le fonctionnement des zones humides.

Panneaux sur le site

- 1 Au fil de l'Aronde
- 2 La faune et la flore
- 3 Fonctionnement hydraulique et habitats des zones humides
- 4 Les origines des tourbières
- 5 La dynamique naturelle des zones humides
- 6

Infos pratiques

- 1,5 km Longueur du parcours
- 45 mn Durée moyenne du parcours

Préservez la nature : Charte du bon promeneur

- Ne pas cueillir les plantes
- Ne pas déranger les animaux
- Ne pas fumer, ni faire de feu
- Ne pas jeter ses déchets
- Tenir son chien en laisse
- Ne pas pêcher
- Ne pas sortir des chemins

*Mégaphorbiaie : formation végétale constituée de grandes herbes se développant sur des sols riches et humides
 **Roselière : formation végétale où poussent principalement des roseaux

Commune de Monchy-Humières | École de Monchy-Humières | CSU | Conservatoire d'espaces naturels | SMOA | Agence de l'eau Seine Normandie

Sélection d'actions RUISSELLEMENT

Étude de Schéma de Gestion des Eaux Pluviales + volet agricole :

- ARC, Le Meux
- CCPE

Travaux de maitrise des ruissellements :

- Monchy-Humières, Angivillers, Pontpoint

